

# Les Juifs en France jusqu'à la Révolution

Au début de notre ère, deux fils d'Hérode le Grand, le roi de Judée cité dans les Évangiles, sont exilés en Gaule. C'est dire que la présence juive sur notre territoire y est profondément ancrée ! **PAR CHARLES GIOL**

## 1<sup>er</sup> siècle après J.-C.

Des individus de confession juive sont présents sur l'actuel territoire français, comme en atteste notamment la découverte, en 1967, à Orgon près de Cavaillon, d'une lampe à huile de cette époque décorée de deux chandeliers à sept branches. Des populations juives s'installent notamment en Gaule lors de la diaspora qui suit la destruction par les Romains du Second Temple de Jérusalem, en 70 de notre ère.

## IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles

Des communautés juives se développent à Marseille, Narbonne, Agde, Bordeaux, Clermont, Orléans et dans plusieurs autres villes situées sur de grands axes commerciaux, car de nombreux Juifs de Gaule exercent la profession de marchands.

## 498

Baptême de Clovis. Dans le royaume mérovingien, souverains et évêques s'efforcent, par prosélytisme chrétien, de limiter les relations entre chrétiens et Juifs, interdisant notamment les mariages entre les membres des deux communautés.

## 576

Selon l'historien Grégoire de Tours, la synagogue de Clermont est détruite par des émeutiers. Les Juifs de la ville auraient ensuite été contraints de se convertir au christianisme.

## 633

Dagobert I<sup>er</sup> somme les Juifs de Paris de se convertir ou de quitter sa capitale.

## Début du IX<sup>e</sup> siècle

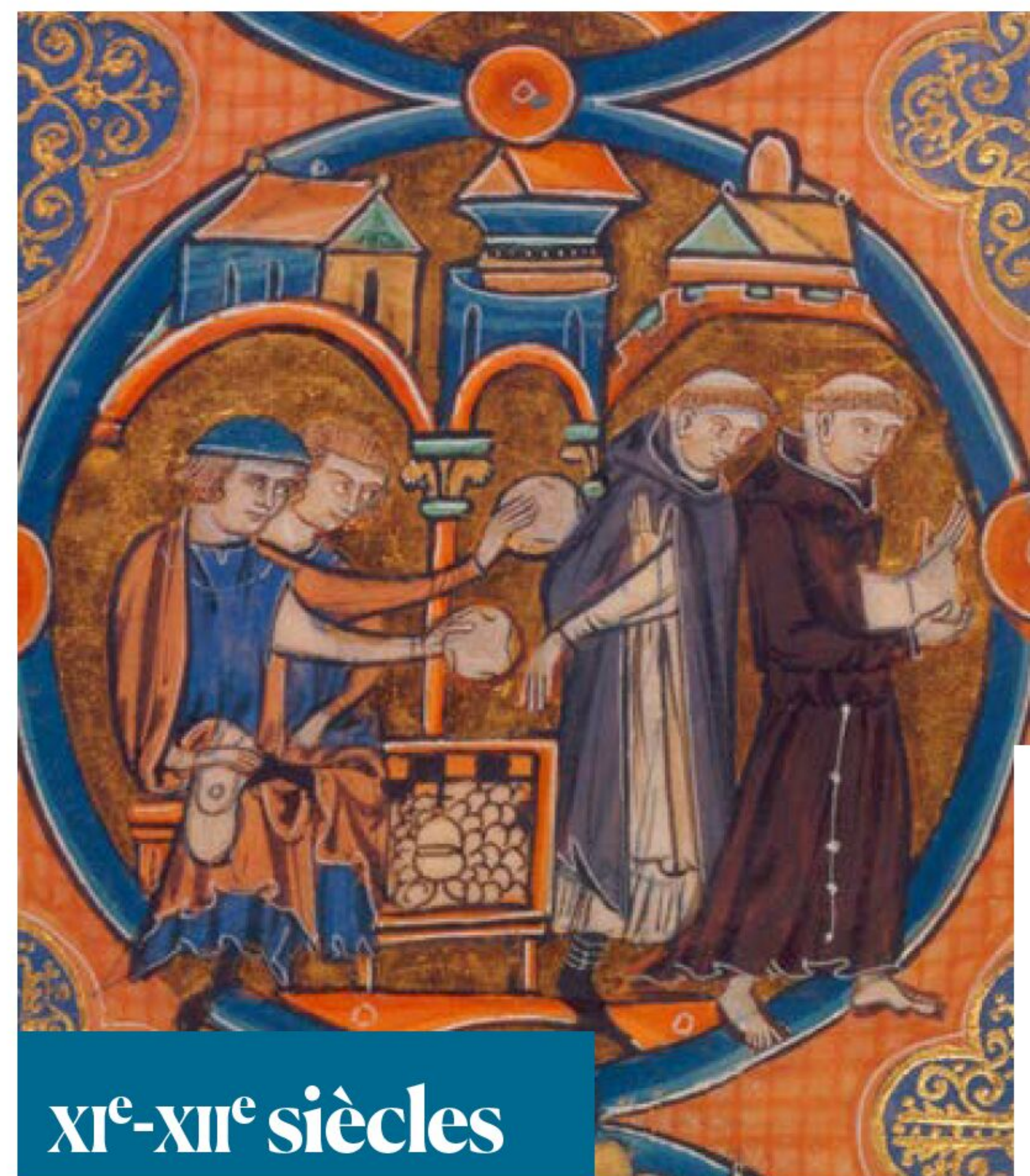
Charlemagne puis son fils Louis le Pieux octroient des privilèges et une protection juridique aux marchands juifs, qu'ils jugent indispensables à l'économie de l'Empire carolingien. Des membres des communautés juives des villes provençales et de Lyon assurent, en effet, une grande partie du commerce carolingien avec le sud de la Méditerranée et le Proche-Orient sous domination musulmane, en tirant parti de leur connaissance de l'arabe.

## XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles

L'usure étant prohibée chez les chrétiens – l'Église catholique romaine le rappelle souvent –, de nombreux membres de la communauté juive de France se spécialisent dans le prêt d'argent, ce qui leur vaut de subir une hostilité croissante.

## 1105

À Troyes, décès, à l'âge de 65 ans, de Rabbi Chlomo HaTzarfati, dit «Rachi», une figure majeure de la pensée juive médiévale. Ce rabbin champenois, vigneron de métier, est l'auteur de commentaires de la Bible hébraïque et du Talmud, partiellement écrits dans un français transcrit en caractères hébreux, qui ont été diffusés au sein des



XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles

communautés juives de toute l'Europe et ont également influencé de nombreux penseurs chrétiens, parmi lesquels Pierre Abélard et Martin Luther.

## 1171

À Blois, pour la première fois en Europe, des Juifs sont accusés d'avoir commis un meurtre rituel sur un enfant chrétien. Une quarantaine de membres de la communauté juive de la ville sont brûlés vifs. Toujours infondées, de telles accusations visant le peuple «déicide» vont devenir très courantes en Europe au cours des siècles suivants, servant de prétexte à de nombreuses violences.

## 1182

Le souverain Philippe Auguste expulse les Juifs du domaine royal après avoir confisqué leurs biens.

## 1215

Le quatrième concile du Latran décrète que les Juifs doivent porter un signe



1182

## Fin du <sup>xv</sup>e siècle

Des Juifs «nouveaux chrétiens» venus de la péninsule Ibérique, où ils avaient été contraints de se convertir, commencent à s'installer en France, notamment à Bordeaux, où certains vont vite intégrer l'élite commerciale et financière de la ville.

## Fin du <sup>xvii</sup>e siècle

À l'issue des traités de Westphalie (1648) et de Ryswick (1697), la France s'empare progressivement de l'Alsace, où vit une importante communauté juive, principalement installée dans les villages, car les portes des villes leur sont fermées au sein de l'Alsace du Saint Empire. Même si les Juifs restent – théoriquement – interdits de séjour dans le royaume de France, leur présence est tolérée par le Roi-Soleil.

## 1764

Voltaire publie son *Dictionnaire philosophique*. Une trentaine des 118 articles qui le composent fait référence aux Juifs, de façon très critique, voire haineuse. Le philosophe, qui voit dans cette communauté le «peuple le plus intolérant et le plus cruel de toute l'Antiquité», estime notamment qu'ils ont toujours été «ou brigands, ou esclaves, ou séditieux».

## 1787

L'édit de tolérance (appelé également «édit de Versailles») donne aux Juifs – et aux protestants, un siècle après la révocation de l'édit de Nantes (1685) – une existence légale, mais sans toutefois leur accorder la liberté de culte.

## 1788

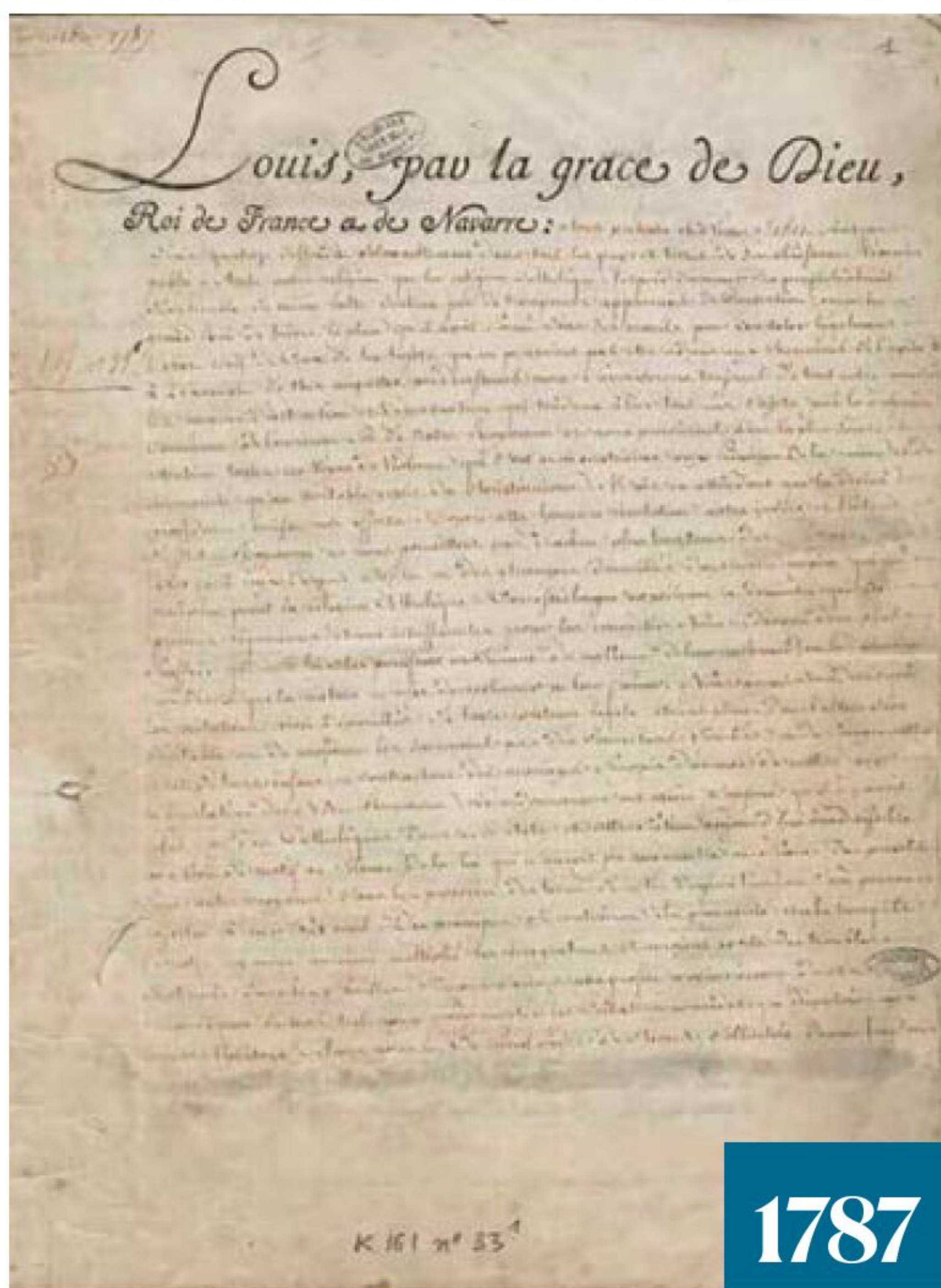
L'abbé Grégoire publie un *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*. Ce prêtre lorrain, appelé à jouer un rôle politique majeur durant la Révolution française, y plaide en faveur de leur émancipation, soit la pleine reconnaissance de leurs droits civiques et politiques (*lire p. 38-40*).

## 1789

À la veille de la Révolution, environ 40 000 Juifs vivent dans le royaume de France.



1171



1787

ARCHIVES CHARMET/BRIDGEMAN IMAGES

distinctif sur leurs vêtements pour faciliter leur isolement social. En France, Saint Louis leur imposera le port de la rouelle, une petite roue en étoffe de couleur rouge ou jaune.

## 1394

En pleine guerre de Cent Ans, Charles VI ordonne que les Juifs soient définitivement expulsés du royaume

de France. Au cours des deux siècles précédents, ils avaient été, à plusieurs reprises, successivement chassés puis rappelés par les souverains capétiens, comme Saint Louis et Philippe le Bel, qui annulèrent leurs dettes contractées auprès des prêteurs juifs en les exilant... avant de les faire revenir pour leur emprunter à nouveau de l'argent.